

LES DIFFICULTÉS EN AGRICULTURE PARLONS-EN!



ccc
HHH
Solidarité
PAYSANS

WWW.SOLIDARITEPAYSANS.ORG

01 43 63 83 83 / CONTACT@SOLIDARITEPAYSANS.ORG

La responsabilité
du ministère de
l'Agriculture
et de l'Alimentation ne
saurait être engagée.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

AVEC LA
CONTRIBUTION
FINANCIÈRE
DU COMPTE
D'AFFECTATION
SPÉCIALE
DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE
ET RURAL

Projet
soutenu par

Fondation
de
France



Qui sont les agriculteurs en difficulté ?



Il n'y a pas de profil type. Il existe une grande différence entre le paysan ayant un petit découvert bancaire lié à un aléa de gestion passager et celui pour lequel les difficultés se sont accumulées depuis des années, et dont la situation économique et personnelle est grevée par l'action des créanciers. Solidarité Paysans constate que tout type de production peut être touché par des difficultés, quels que soient la taille, la date d'installation, et le mode de commercialisation.

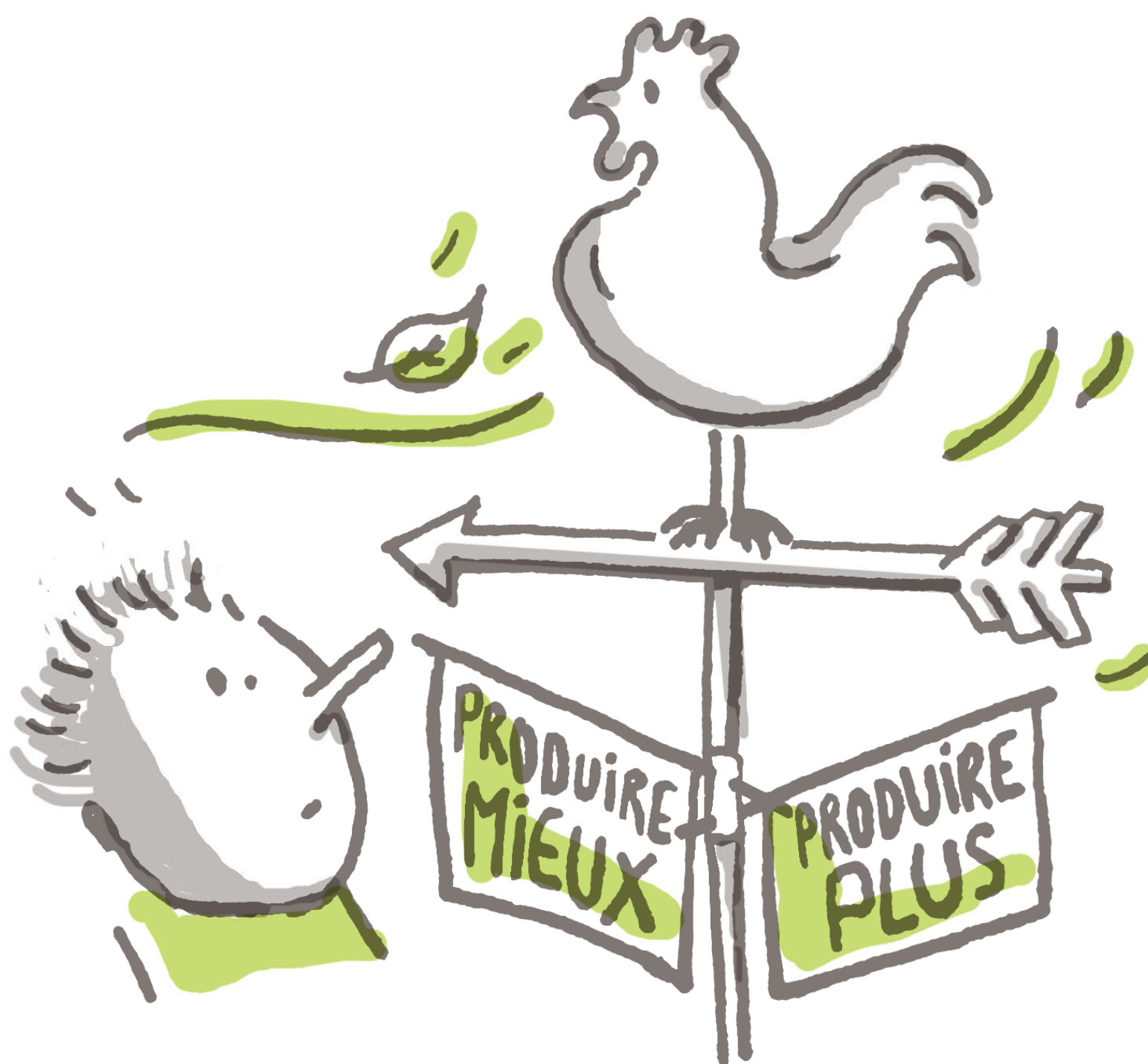
“Les agriculteurs ne sont pas solidaires avec ceux qui sont en difficulté.”



Vrai. Quand un agriculteur rencontre des difficultés, trop souvent son entourage professionnel ne l'encourage pas à tenir le coup...et l'issue : arrêter, devient une fatalité. L'agriculteur se sent dévalorisé et face à la complexité du métier, en vient à douter de ses compétences et de sa place dans la profession. Il s'isole petit à petit.

Quand un paysan disparaît, on ne s'en aperçoit pas. Les autres agriculteurs se partagent le droit à produire (droits de plantation viticole, quota laitier...), ses terres, sans penser qu'ils seront peut-être les prochains. Heureusement des espaces de solidarité existent aussi entre agriculteurs, pour des coups de main ponctuels en cas de maladie ou d'accident, ou comme à Solidarité Paysans.

“Ils refusent le changement.”



Faux. Le secteur agricole a révolutionné ses modes de production depuis les années 60 (entre 1960 et 2004 malgré la forte baisse du nombre d'exploitations et du nombre de personnes employées, le volume de la production agricole totale a doublé). Ils ont alors accepté de changer leurs pratiques pour intégrer ces mutations.

C'est une profession en perpétuelle évolution. Mais lorsque des agriculteurs sont confrontés à de graves difficultés, alors qu'ils ont suivi tous les conseils qui leur avaient été préconisés par l'encadrement de la profession, ils deviennent très hésitants, sceptiques par rapport aux conseils qui leurs sont donnés, par peur du regard des autres, par peur de perturber l'équilibre de leur système de production et de ne plus le maîtriser.

Certains agriculteurs sont pris en étau par les lourds investissements liés au système choisi lors de leur installation et ne peuvent pas si facilement le modifier, même s'ils le voudraient. Aujourd'hui, l'agro-industrie les pousse à ne pas changer de mode de production, mais à acheter toujours plus de matériel, de produits phytosanitaires, d'engrais, d'aliments pour le bétail...

Pourtant, Solidarité Paysans constate qu'avec un accompagnement adapté, des agriculteurs ont pu redresser leur exploitation, grâce à une modification de leurs pratiques pour retrouver plus d'autonomie sur leur ferme en réduisant les charges et ainsi aller vers un mode de production plus cohérent et plus économe. Des pratiques agro-écologiques avec lesquelles certains retrouvent la fierté et le sens de leur métier.

MAURICE DESRIERS, L'AGRICULTURE FRANÇAISE DEPUIS CINQUANTE ANS : DES PETITES EXPLOITATIONS FAMILIALES AUX DROITS À PAIEMENT UNIQUE, IN L'AGRICULTURE, NOUVEAUX DÉFIS - ÉDITION 2007.

SOLIDARITÉ PAYSANS, AGROÉCOLOGIE : ACCOMPAGNER DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES. COMMENT DES PRATIQUES PLUS AUTONOMES ET ÉCONOMES PEUVENT FAVORISER LE REDRESSEMENT DE SON EXPLOITATION, 2016.

“L’agriculteur, même s’il est en difficulté, c’est toujours lui le chef sur sa ferme!”

**PAS SI
SIMPLE**

Oui, mais... de nombreux éléments échappent à son contrôle. L’agriculteur ne maîtrise pas ou peu ses prix de vente. En circuit « long », ceux-ci sont déterminés par les intermédiaires (industriels collecteurs et transformateurs, distributeurs...). Fixés sur le marché mondial, ces prix ne tiennent plus compte des charges de production ni même du travail et du temps passé par l’agriculteur pour produire. **Et trop souvent, celui-ci travaille à perte.**

Être agriculteur est un métier complexe, multitâche, qui évolue sans cesse. Deux évolutions majeures sont à noter ces dernières années : le caractère incontournable des nouvelles technologies et la part croissante du travail administratif. Pour y faire face, les agriculteurs recourent de plus en plus à des prestataires de services (comptables, courtiers, conseils en gestion, en informatique) et délèguent la gestion de leur exploitation. Ce poste de dépenses a augmenté de 50 % entre 1995 et 2005, avec des dépenses moyennes annuelles allant de 1 800€ à 5 700€. Les agriculteurs doivent aussi composer avec diverses contraintes, comme les normes imposées par les cahiers des charges français et européen, qui obligent à mettre régulièrement les exploitations aux normes. Si l’agriculteur veut pouvoir vendre, il est tenu de répondre à un certain nombre de critères. Ces critères évoluent chaque année et les contrôles sont nombreux (labels, bien-être animal, risques sanitaires...).



Beaucoup d’agriculteurs sont isolés sur leur ferme. Leurs seuls contacts professionnels sont parfois avec les conseillers technico-commerciaux qui se succèdent sur les exploitations pour vendre leurs produits (semences, produits phytosanitaires, engrais, aliments pour le bétail...). Ils ne tiennent pas toujours compte de la spécificité de chaque exploitation et des besoins réels des agriculteurs, qui pourtant leur font confiance.

Face à cette solitude du chef d’exploitation, pouvoir échanger sur les décisions à prendre avec un tiers, qui n’a pas d’intérêt économique dans l’exploitation (comme Solidarité Paysans), est très apprécié par les agriculteurs. **L’enjeu est qu’ils se réapproprient la gestion de leur exploitation qu’ils ont souvent déléguée.**

INSEE PREMIÈRE, N°1160, LES AGRICULTEURS RECOURENT DE PLUS EN PLUS À DES PRESTATAIRES DE SERVICES, BERNARD CHEVALIER, DIVISION AGRICULTURE, OCTOBRE 2007.

“Ils ont trop investi. Ils ont des outils démesurés...”

**PAS SI
SIMPLE**



L'endettement est indissociable de l'installation en agriculture, surtout dans un système intensif. En moyenne, un agriculteur de moins de 40 ans est endetté à hauteur de 250 200€ (les agriculteurs sont les indépendants dont le coût d'entrée dans la profession est le plus élevé). Les projets d'installation sont montés la plupart du temps sur des prévisions de prix, de volume et de performances élevés. Sauf que rien ne se passe jamais comme prévu. L'exploitation peut être très fragilisée si elle ne dégagne pas suffisamment de trésorerie pour rembourser ses emprunts. Les projets sont construits collectivement (agriculteur, banque, chambre d'agriculture, centre de gestion, groupement de producteurs, vendeur de bâtiment et de matériel...), mais l'agriculteur se retrouve seul à devoir assumer les difficultés.

Les agriculteurs ne s'endettent pas que pour investir, ils sont obligés de s'endetter aujourd'hui pour produire.

D'une part, certains investissements, tels que ceux liés aux normes sanitaires, sont obligatoires. D'autre part, l'agriculture est une activité à capitaux lourds et faible rentabilité. Avec les crises à répétitions (aléas climatiques, prix à la baisse...), alors que les charges augmentent, et les retards de versement de certaines primes PAC (pouvant aller jusqu'à plus de 2 ans), de nombreux agriculteurs ont

eu des résultats négatifs plusieurs années de suite. Certains se sont endettés auprès de fournisseurs, et n'ont pu rembourser leurs emprunts. Cela les a contraints à restructurer leurs emprunts, à faire des emprunts supplémentaires à « court terme » à un coût élevé. Il ne faut donc pas confondre investissement et endettement. Dans cette situation, les agriculteurs s'endettent faute de rémunération suffisante.

Le surinvestissement n'est pas une responsabilité individuelle. Il est une responsabilité collective.

Tout pousse les agriculteurs à investir. Les revues et salons spécialisés valorisent à outrance une technologisation signe de modernité, de performance mais aussi d'appartenance à une profession. Investir, c'est un marqueur social de réussite, qui permet de « garder la face ». Sur le plan fiscal, ils sont encouragés à investir pour payer moins d'impôts, moins de cotisations sociales...Ce qui leur donne l'impression de sauver de la trésorerie à court terme. Or, le surinvestissement peut rendre une exploitation vulnérable et devenir un frein pour la transmission. Il est difficile pour les porteurs de projets de racheter ces structures devenues trop importantes.

GRAPHAGRI 2016, RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE, RÉSULTATS DES EXPLOITATIONS 2014.
AGRESTE PRIMEUR N° 342 - DÉCEMBRE 2016

“Avec toutes les primes qu’ils touchent.. ils ne sont pas à plaindre!”

PAS SI SIMPLE



Quelques rappels :

tous les agriculteurs n’ont pas droit aux primes PAC, leur répartition est très inégale, et leur montant ne correspond pas au revenu qu’aura l’agriculteur pour vivre.

Ce qui est communément appelé « primes PAC » était historiquement des primes compensatoires pour éviter que les prix soient trop élevés pour les consommateurs et ainsi compenser des prix non rémunérateurs pour les paysans.

Grand nombre d’agriculteurs vendent actuellement leurs productions à perte, car les prix des acheteurs ne couvrent pas leurs charges. Sans les primes PAC, ils ne seraient déjà plus en activité.

Il n’est pas facile d’obtenir ces primes, et une multitude de critères sont pris en compte pour en bénéficier. Ces informations doivent être déclarées chaque année. La déclaration doit se faire en ligne, soit par les agriculteurs eux-mêmes, sous condition qu’ils aient accès à Internet et qu’ils sachent la faire, soit par



des organismes agricoles (service payant). Les critères et normes à respecter changent tous les ans, et depuis 2015 les erreurs et oublis de déclarations ont été fatals pour l’équilibre économique de nombreuses exploitations. Ce travail administratif génère un stress important vu les enjeux. Sans parler des retards de paiement pouvant aller jusqu’à plusieurs années.

Vivre de leur métier, c’est le souhait des agriculteurs.

“C’est facile de se mettre en difficulté, après ils ont des aides.”

PAS SI SIMPLE



Les « crises » agricoles à répétition depuis plusieurs années montrent bien que les difficultés en agriculture sont massives. En 2016, **30 % des agriculteurs disposent d'un revenu inférieur à 350 €/mois**, parmi lesquels 20 % sont en déficit. Près de 150 000 agriculteurs vivent donc très largement en-dessous du seuil de pauvreté (846 € par mois en France). Mais moins de 43 000 foyers d'agriculteurs ont bénéficié du RSA ou de la prime d'activité (d'un montant moyen de 200 € par mois) cette année-là.

Ce n'est jamais par choix que des personnes se retrouvent en difficulté. Et, ce n'est pas par attraction des aides. En outre, les agriculteurs les plus en difficultés sont souvent exclus d'un certain nombre d'aides, via les critères d'attribution choisis.

Les dispositifs annoncés par les gouvernements successifs s'apparentent ainsi bien souvent à de simples effets d'annonce.

Comme tout citoyen, les agriculteurs peuvent prétendre aux minima sociaux (RSA, prime d'activité...), mais tous les agriculteurs ne font pas valoir leurs droits du fait de l'inadéquation des dispositifs avec les spécificités agricoles, du manque d'information, du ras-le-bol des démarches administratives, ou de la volonté de ne pas dépendre de l'aide publique.

CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE,
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



“Combien d’agriculteurs et d’agricultrices se suicident en France ?”

À votre avis, combien d’agriculteurs et d’agricultrices se sont suicidés entre 2007 et 2011 en France ?

149 ? 485 ? 781 ?



781 (officiellement).

En écho à son isolement professionnel, un suicide d’agriculteur fait moins de bruit que celui d’un employé d’une grande entreprise.

Ce taux de suicide est le reflet de la souffrance de cette profession. Souffrance qui peut être liée, notamment, à la difficulté de dégager un revenu [endettement, prix non-rémunérateurs...] d’un travail pourtant difficile et chronophage.

À la précarité financière des familles peut s’ajouter la pression des créanciers, le stress des divers contrôles sanitaires et administratifs, et la tentation de travailler toujours plus. Quand ils ne s’en sortent pas et ne voient plus d’issue, les idées suicidaires peuvent alors s’installer dans la tête de ces agriculteurs.

Quels facteurs protecteurs ? Entretenir des liens sociaux, pouvoir parler des difficultés rencontrées, et bien sûr dégager un revenu de son travail.

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE, SURVEILLANCE DE LA MORTALITÉ PAR SUICIDE DES AGRICULTEURS EXPLOITANTS, SITUATION 2010-2011 ET ÉVOLUTION 2007-2011, I. KHIREDINE-MEDOUNI, É. BREUILLARD, C. BOSSARD, 2016.

“Les agriculteurs, ils peuvent toujours se débrouiller pour vivre.”



PAS SI SIMPLE

Comment les dépenses des agriculteurs se démarquent-elles de celles des autres catégories socioprofessionnelles en 2011 ?

- A/** Ils ne dépensent rien pour leur alimentation car ils sont auto-suffisants.
- B/** Ils dépensent peu pour les loisirs et la culture.
- C/** Ils mettent tout leur argent dans leur logement.

Réponses :

A / Faux. Au contraire, les agriculteurs consacraient 20,7 % de leurs dépenses à l'alimentation en 2011. Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, c'est la part la plus élevée. L'alimentation est une part importante du budget des ménages agricoles ; et cela balaie l'idée reçue selon laquelle les agriculteurs seraient encore autosuffisants alimentaires.

Avec la spécialisation (monoculture ou élevage), la course à l'agrandissement, la diminution du nombre de personnes travaillant sur une ferme... la plupart des agriculteurs n'ont plus le temps de cultiver un potager, et d'élever des animaux pour leur consommation. **Des agriculteurs sont désormais contraints d'aller à la banque alimentaire.**

B/ Vrai. Seulement 8 % de leurs dépenses sont consacrées à la culture et aux loisirs en 2011. Cette part est parmi les plus faibles, toutes catégories socioprofessionnelles confondues.

C/ Faux. La proportion des dépenses des agriculteurs liées au logement est parmi les plus faibles (10,2%). **En 2006, 13 % des logements des agriculteurs ne répondaient pas aux standards des critères de confort que sont l'eau courante, l'humidité, le chauffage.**

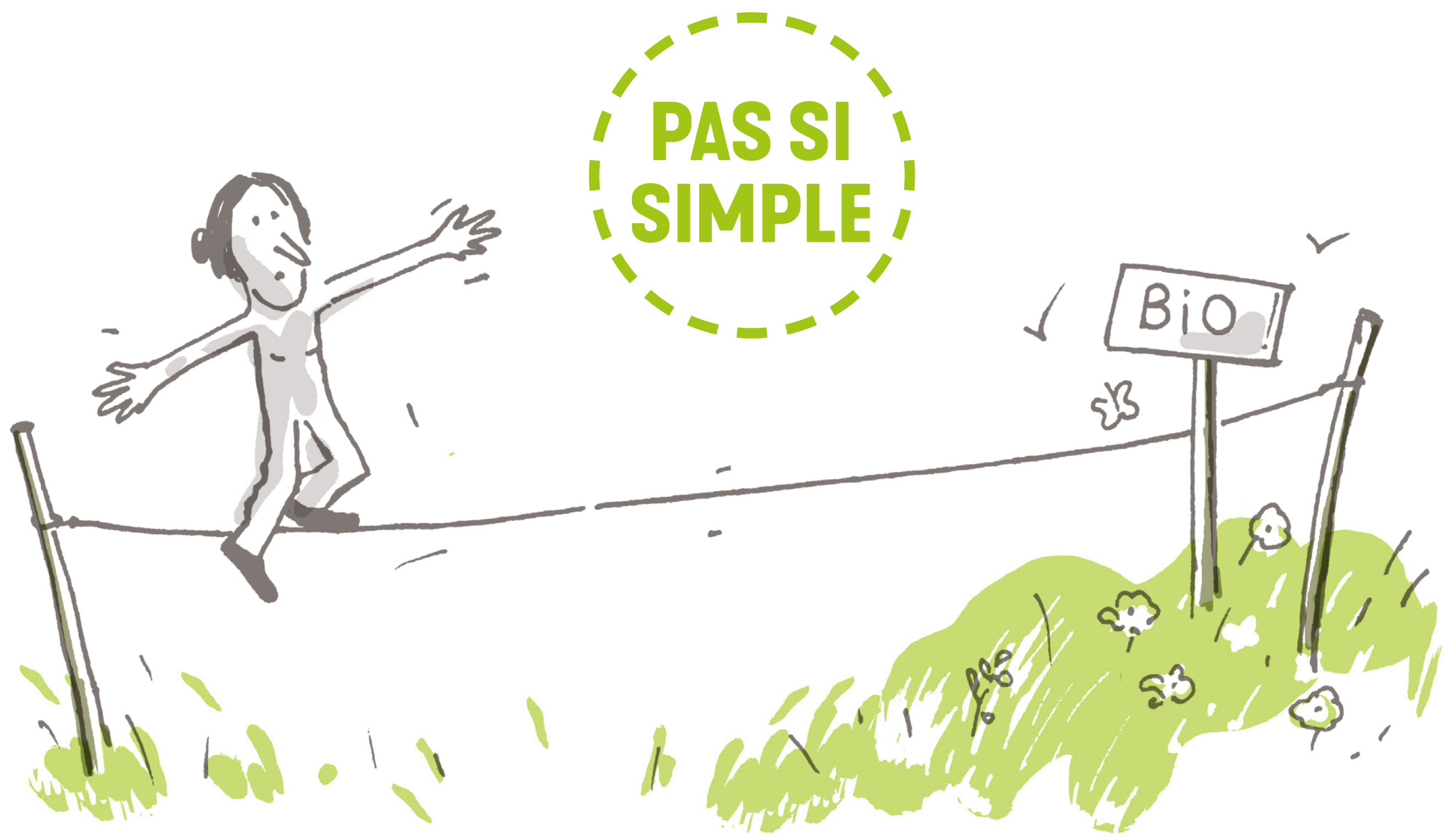
Outre le manque de revenu obtenu de leur travail, le contexte rural a aussi une incidence forte sur la qualité de vie des agriculteurs et de leurs familles (désertification des campagnes, désengagement des services publics, mobilité difficile...).

INSEE, ENQUÊTE BUDGET DE FAMILLE, STRUCTURE DES DÉPENSES DES MÉNAGES SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE EN 2011, OCTOBRE 2016.

AGRESTE, CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE, ANALYSE N°14, AVRIL 2010

M.BERTHOD-WURMSER, R.OLLIVIER, M.RAYMOND, S.VILLERS, D.FABRE, PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ, SOLIDARITÉ EN MILIEU RURAL, INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES, CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES ESPACES RURAUX, SEPTEMBRE 2009.

“S’ils ont des difficultés, ils n’ont qu’à passer en bio !”



Ce n’est pas si simple ! Les agriculteurs produisent ce que le marché demande, et comme ils l’ont appris dans les lieux de formation. Cultiver en bio exige plus de travail pour une même quantité produite, mais qui en effet peut être mieux payée !

Passer en bio, c’est un processus long, très technique, et la phase de conversion est une période à risques, très coûteuse.

Cela ne peut être brandi comme une solution à court terme pour un agriculteur confronté à des difficultés. De tels changements de pratiques ne peuvent être des solutions qu’à long terme.

Et Solidarité Paysans accompagne aussi des paysans en bio qui peuvent rencontrer des difficultés, liées notamment à une charge de travail (trop) importante par rapport au revenu dégagé (maraichage en vente directe par exemple).

Les difficultés ont des sources diverses. Ce n’est pas parce qu’on est dans tel ou tel système qu’on est à l’abri des difficultés. En revanche, la recherche d’une plus grande indépendance sur l’exploitation par la mise en place de pratiques plus autonomes et économes, permet de réduire les charges de production et peut contribuer au redressement de l’exploitation. **Chaque paysan doit trouver le système qui lui correspond et qu’il pourra maîtriser.**

**PAS SI
SIMPLE**

**“Ils ne sont pas
à la hauteur, ils
manquent de formation.”**



Le problème n'est pas tant la formation, que la réappropriation de savoir-faire paysans et l'accès à des informations et conseils transmis par des organismes non marchands. Ceux-ci sauront aider l'agriculteur à identifier les signaux de fragilité financière de son exploitation et à y faire face. L'agriculture est un métier complexe, qui nécessite de la formation continue. Mais encore faut-il y avoir accès même lorsque l'on a des difficultés économiques.

**“Si la ferme ne tourne
pas, c'est parce qu'il a
des problèmes personnels.”**

**PAS SI
SIMPLE**

Et si les problèmes personnels n'étaient pas la cause des difficultés, mais plutôt un symptôme des difficultés professionnelles ?

Si la relation du couple s'est détériorée, c'est peut-être à cause des difficultés sur la ferme, du manque de revenu, du salaire du conjoint travaillant à l'extérieur qui sert à payer les dettes de la ferme...

Si l'exploitation a été reprise par loyauté familiale, plus que par choix, les contraintes et difficultés inhérentes au métier peuvent être très dures à vivre pour les personnes. Si en outre, la poursuite de la ferme est menacée par des problèmes économiques, le fait de porter la responsabilité de peut-être mettre fin à une histoire familiale et professionnelle, peut engendrer un profond malaise.

AGRESTE, GRAPH'AGRI 2015, EXPLOITATIONS, FONCIER, INSTALLATION, PRATIQUES CULTURALES.

“Quand tu vas au tribunal, t’es fini.”

**VRAI
OU
FAUX ?**

Faux. Les entreprises agricoles qui se placent sous la protection de la justice se maintiennent à près de 80% pour celles en sauvegarde judiciaire, et à 49% pour celles en redressement. C’est dans le secteur de l’agriculture et de la pêche que ces procédures judiciaires ont les meilleurs résultats. Ces dispositifs sécurisent les relations de l’agriculteur avec ses créanciers, pour permettre la poursuite de l’activité économique sur la ferme, tout en apportant des solutions de traitement de l’endettement.



ELLISPHERE, « PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES APRÈS L’OUVERTURE D’UNE PROCÉDURE COLLECTIVE », L’OBSERVATOIRE DES ENTREPRISES N° 20, NOVEMBRE 2014.

SAVEZ-VOUS

Quels sont les taux d’intérêts pratiqués pour les agriculteurs ?



Des coopératives et certains fournisseurs pratiquent des taux d’intérêt pouvant aller jusqu’à 18%, et les banques des pénalités très importantes. Ils réalisent ainsi un bénéfice sur le montant de leur créance et s’enrichissent sur le dos de ceux qui ont des difficultés.

